



SEPTIONE : PRODUIT DÉSINFECTANT PAR TREMPAGE

*Traitement bactéricide, fongicide, algicide et antiviral du des embouts buccaux, des détendeurs, des recycleurs, du néoprène et de tout matériel sportif en contact avec la peau : Gamme de quatre produits**

Testé selon les procédures AFNOR

UTILISATEURS :

Plongeurs sportifs et professionnels, plongeurs de l'Armée et de la Sécurité Civile, plongeurs loisir, structures commerciales, Ateliers de maintenance...

***DOMAINE D'UTILISATION :**

La gamme de produits ABYSSNAUT® est utilisé pour :

- *La désinfection des détendeurs, embouts de tubas, masques, néoprène: SeptiOne matériel*
- *La désinfection des combinaisons en néoprène: SeptiOne néoprène*
- *La désinfection du matériel Nitrox, contact oxy, recycleur : sacs respiratoires, tuyaux annelés et embouts: SeptiOne Nitrox*

COMPOSITION :

Formule ABYSSNAUT® (composition variable fonction des références de la gamme)

- *Didécyl diméthyl ammonium chloride*
- *Agent séquestrant*
- *solubilisant*
- *Parfum*
- *Eau QSP*

CARACTERISTIQUES :

- *Aspect : liquide limpide (un trouble peut apparaître si $T^{\circ} < 15^{\circ}C$, mais n'altère pas la qualité du produit)*
 - *Couleur: incolore à jaune (suivant le parfum)*
 - *Odeur : neutre (Nitrox) parfum Pomme (Matériel) ou exotique (Néoprène)*
Légère odeur d'ammoniac sur le produit 0404 non parfumé
 - *Masse volumique 20°C: 997.5 g/l*
 - *pH pur: 9 pH dilué: 7*
 - *Parfaitement dispersible dans l'eau*
 - *Stable au froid, même si un léger trouble peut apparaître*
 - *Incompatible avec les détergents anioniques*
- Se rince facilement*

SPECTRE D'ACTIVITE :

Résultats obtenus sur le produit dilué :

Procédure et protocole AFNOR EN1276 : (1997) avec substance interférente : albumine bovine 0.3g/l et 3g/l.

Escherichia coli ATCC10536, 5min : diminution >6.5 log

Pseudomonas aeruginosa ATTC 15442, 5min : diminution >6.5 log

Staphylococcus aureus ATCC 6538, 5min : diminution >5.9 log

Enterococcus hirae ATTC 8043, 5min : diminution >6.3 log

Conformément à l'EN 1276 : 1997 qui impose une diminution de 5 log de la population bactérienne, le produit désinfectant ABYSSNAUT®, suivant un temps d'application de 5min présente une activité bactéricide, en condition de propreté et de saleté, vis à vis des souches de référence selon lesquelles le produit a été testé.

Procédure et protocole AFNOR EN1650 : (1997) avec substance interférente : albumine bovine 0.3g/l et 3g/l.

Candida albicans ATCC10231, 5min : diminution >4.2 log

Aspergillus niger ATCC 16404: 5min : diminution >5 log



Conformément à l'EN 1650 : 1997 qui impose une diminution de 4 log de la population fongique, le produit désinfectant **ABYSSNAUT®**, suivant un temps d'application de 5min présente une activité fongicide, en condition de propreté et de saleté, vis à vis des souches de référence selon lesquelles le produit a été testé. Les propriétés algicides ont été démontrées avec une concentration 100 fois moindre que celle préconisée. Les propriétés virucides ont été démontrées sur de nombreux virus enveloppés inclus : virus HIV1, virus de l'hépatite B.

DOSAGE PRECONISE :

Dilution : 2% - soit 1 litre de produit concentré à diluer dans 50 litres d'eau claire.

La désinfection du matériel s'effectue par trempage de 10min dans un volume d'eau auquel un volume approprié de produit aura été préalablement ajouté. Ce trempage doit être suivi d'un rinçage soigneux, principalement sur les appareils respiratoires.

ECO INFO :

Biodégradabilité supérieure à 98%

Les emballages sont de qualité alimentaire

La formule ABYSSNAUT® contribue à la sécurité des utilisateurs et au respect de l'environnement.

CONDITIONNEMENTS :

Les produits sont disponibles selon conditionnements :

- Dosette de 250mL
- Flacon de 500ml
- Flacon de 1L

IDENTIFICATION DES DANGERS DU PRODUIT PUR :

Classification selon règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) :

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Pictogrammes :



GHS05

Mention d'avertissement : Danger

H302 : Nocif en cas d'ingestion

H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

Conseils de prudence :

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

NUMERO DU CENTRE ANTI-POISON PARIS : 01 40 05 48 48